

**Séquence 2 – Les femmes dans la
société française de la Belle Epoque
à nos jours**

Introduction:

La vie d'une femme d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle d'une femme vivant au XIXème siècle: elle a été totalement bouleversée. Si les changements sont difficiles à mesurer, c'est parce qu'ils sont devenus des évidences.

Ils sont dus surtout aux luttes menées pendant plus d'un siècle par les féministes, ces femmes qui se battent pour l'amélioration de leurs droits et de leur rôle dans la société: enseignement secondaire et création d'un baccalauréat, droit de vote, égalité professionnelle.

Cependant, beaucoup de progrès restent à faire dans de nombreux domaines.

Problématiques:

Quelles évolutions ont connues les femmes depuis la fin du XIXème siècle?

Par quels moyens y sont-elles parvenues?

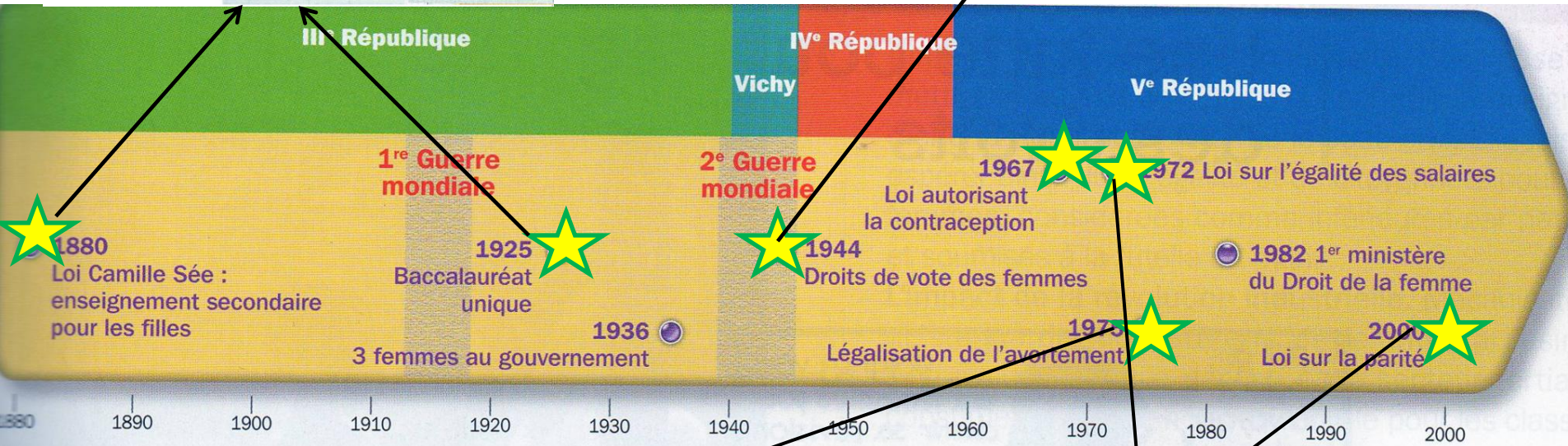
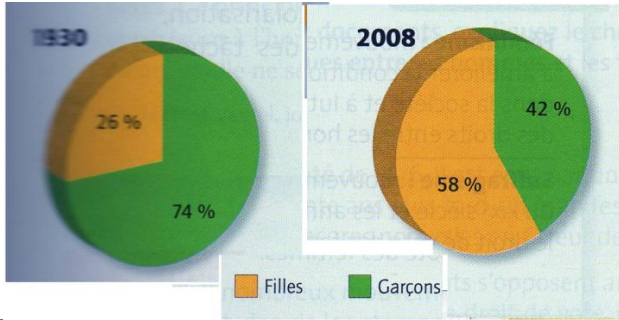


**1 Femmes et enfants
dans une cité ouvrière**

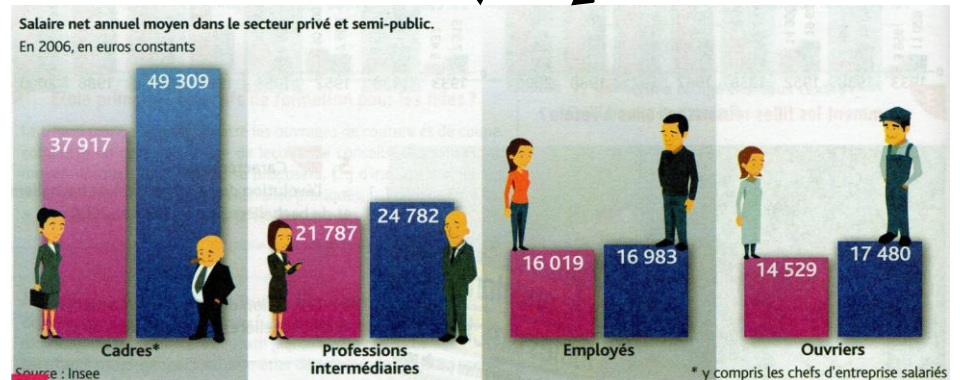
Cité ouvrière de Moyennoutier (Vosges) vers 1900.

Première femme pilote de
l'armée, années 2000





Campagne d'information du conseil régional d'Île-de-France (2007-2009).



Séance 1 – La « femme idéale », de la Belle Epoque à la fin des années 1950

OBJECTIF: *Montrer les avancées de la condition féminine durant cette période*

Séance 2 – La femme émancipée à la conquête de nouveaux droits

OBJECTIF: *Montrer l'émancipation des femmes ces quatre dernières décennies et que le combat est toujours d'actualité*

Séance 3 – ETUDE DE CAS: Le combat pour l'IVG de Simone Veil

OBJECTIF: *Montrer un exemple de conquête d'un droit*

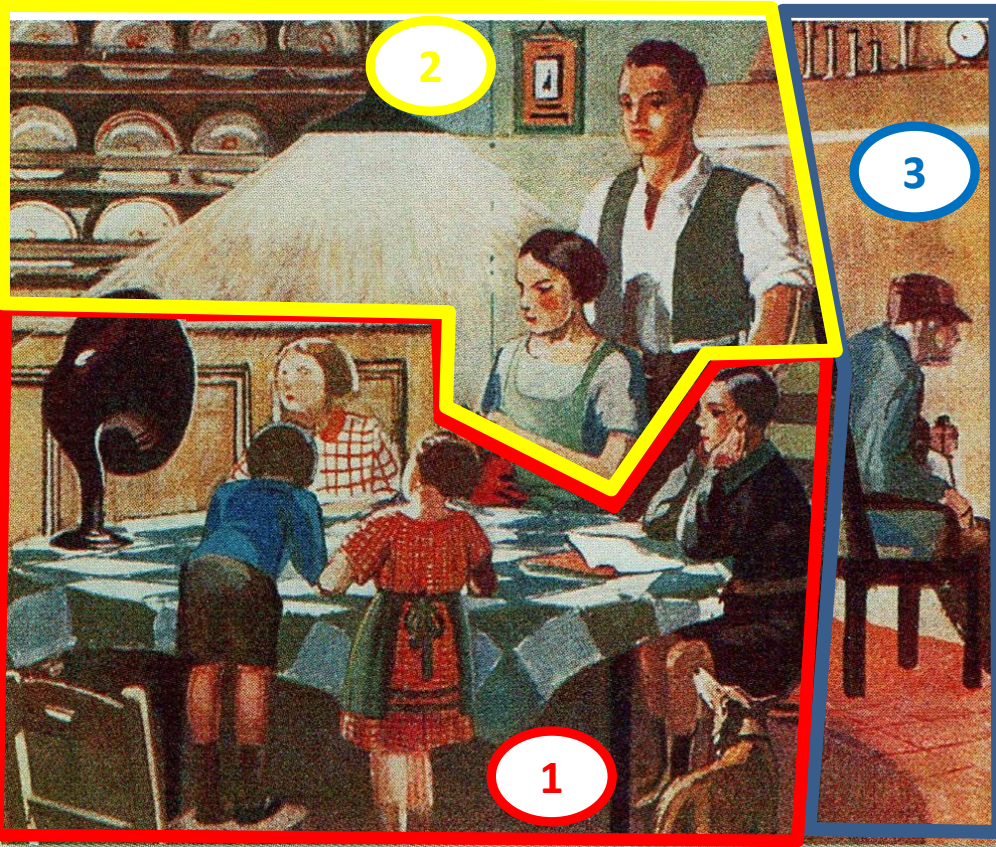
Séance 1 – La « femme idéale », de la Belle Epoque à la fin des années 1950

Introduction

Problématique:

La condition féminine s'est-elle améliorée entre la Belle Epoque et la fin des années 1950?

I – La condition féminine de la fin du XIX ème siècle à 1930



Doc.1: Une représentation traditionnelle du rôle de la femme

1. Combien de générations la scène représente-t-elle?
2. Quelle est l'activité des enfants? Quelle est celle de la mère?

I – La condition féminine de la fin du XIX ème siècle à 1930

3. Quels droits la femme des années 30 ne possède-t-elle pas?

Le travail féminin existe (surtout les métiers non qualifiés) mais il est de plus en plus mal vu. On attend des femmes qu'elles s'occupent des enfants et du ménage.

4. L. Weiss affirme que la femme mariée est mineure au regard de la loi: qu'est-ce que cela signifie?

Cela signifie qu'elle a le même statut qu'un enfant avant sa majorité. Par contre, elle est traitée comme une majeure devant le tribunal: elle est jugée exactement comme un homme.



Femmes, [...] dès que vous vous mariez, la loi vous déclare incapables. En effet : vous devenez incapables de vous diriger librement, de voyager, d'exercer une profession ou un métier sans autorisation maritale¹ [...]. Sans cette autorisation il vous est impossible de gérer vos biens, d'acheter, de vendre [...]. Seules, vous ne pouvez prendre aucune décision pour les problèmes qui vous tiennent le plus à cœur, à savoir : l'éducation, la santé, l'avenir de vos enfants [...]. Par contre, vous n'avez besoin d'aucune autorisation pour être poursuivie par un tribunal répressif. Mineures pour vos biens, vous êtes majeures pour vos fautes.

Louise Weiss,

Combats pour les femmes, Paris, Albin Michel, 1980.

1. Autorisation du mari.

Doc.2: Louise Weiss raconte le débat féministe qu'elle a mené dans les années 1930

II – Les avancées féministes durant la guerre

La guerre est l'affaire des hommes. Mais les Allemands qui ont menacé des femmes et asphyxié des enfants ont fait que cette guerre est aussi l'affaire des femmes. [...]

Et puis maintenant que tout le pays est un grand champ de bataille, les femmes de France assurent la relève des héros de la Résistance. Dans la Grande armée sans uniforme du peuple français, la mobilisation des femmes les place à tous les échelons de la lutte : dactylos, messagères, agents de liaison, volontaires même dans les rangs des Groupes francs et des Francs-tireurs, patiemment, modestement, les femmes de France mènent le dur combat quotidien.

in *Paroles de femmes*, Librio, 2007.

Doc.3: Intervention de Lucie Aubrac à la BBC, 20 avril 1944

1. Qui parle?

2. D'où?

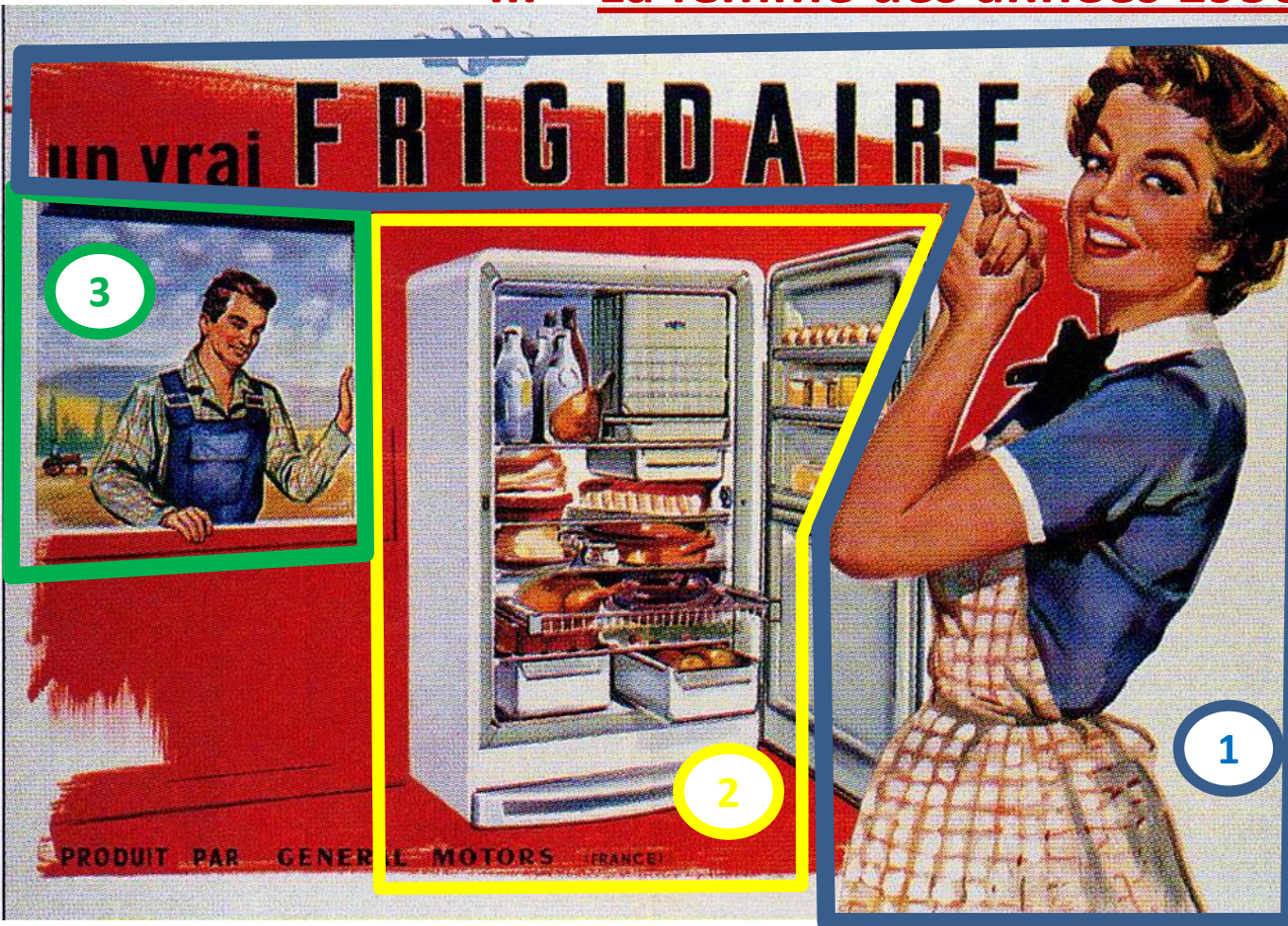
3. Pourquoi?

Elle veut montrer le rôle que peut jouer la femme dans la victoire

4. Relevez les fonctions occupées par les femmes dans la Résistance.

> *A l'issue de la guerre, les femmes retrouvent leur place de mère et d'épouse au sein de leur foyer. Cependant, grâce à leur participation, elles obtiennent le droit de vote si longtemps réclamé.*

III – La femme des années 1950



Doc.4: La femme idéale dans les années 1950

Publicité pour la marque Frigidaire

1. Décrivez le document.
2. Pourquoi cette femme se réjouit-elle?

Parce qu'elle a un réfrigérateur Frigidaire, symbole de modernité et de confort.

3. Quels semblent être les rôles respectifs du mari et de la femme dans la société des années 1950?

4. Quelle image de la femme cette affiche véhicule-t-elle?

Femme: s'occupe de l'intérieur, des tâches ménagères symbolisées par le tablier et le réfrigérateur ouvert

Homme: travaille à l'extérieur

Montrez, dans un développement d'une quinzaine de lignes, comment évolue la condition féminine de la Belle Epoque aux années 1950 en utilisant les termes: condition féminine, mouvement féministe, mineure au regard de la loi, résistance. Organisez votre travail en un plan chronologique.

Exposer la situation de départ et reprendre les termes du sujet

La femme de la fin du XIXème siècle a peu de droits. Jusqu'aux années 1950, la condition féminine a peu évolué.

1890-1930

Jusqu'aux années 1930, la femme est cantonnée aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants. Le mouvement féministe se met alors en place pour obtenir des droits. Louise Weiss a mené dans les années 1930 un combat pour que la femme ne soit plus reconnue comme mineure au regard de la loi.

Années 1930/1945

Durant la Seconde Guerre mondiale, les femmes se lancent dans la résistance. La figure emblématique reste Lucie Aubrac qui lance un appel depuis Londres sur les ondes de la BBC. Cet engagement féminin permet l'obtention du droit de vote en 1944.

Années 1950

Dans les années 1950, cependant, la femme regagne sa place d'avant-guerre de femme au foyer occupée aux tâches ménagères.

Explications suivant un ordre chronologique

BILAN

Finally, has there been an advancement of the female condition in half a century?

The female condition has not evolved enough between the end of the 19th century and the first half of the 20th century. It has even regressed under the Vichy government (1940-44) where abortion was punished by the death penalty and the official ideology wanted women to stay in their homes.

In the 1950s, the ideal of femininity (the idea of what a woman should be in society) remained that of the wife-mother-housewife, an ideal that the majority of women now have to reconcile with their professional lives.

But in the 1960s/70s, militant actions began to challenge this representation.

NOTION:

- Condition féminine: Ensemble des éléments qui décrivent la place et le rôle des femmes dans la société.

-féminisme: courant d'idées réclamant des droits identiques pour les hommes et pour les femmes par un mouvement collectif visant à améliorer la condition, la place des femmes dans la société et la lutte pour l'égalité des droits entre l'homme et la femme.

Séance 2 – La femme émancipée à la conquête de nouveaux droits

Introduction:

La place des femmes dans la société a longtemps été limitée à la famille et à la vie domestique. Au cours du XXème siècle, les femmes investissent de nouveaux domaines. Ces quarante dernières années, les avancées ont été nombreuses et déterminantes dans l'amélioration de leurs conditions.

Problématiques:

Quelles sont ces avancées?

Quelles sont les limites de la révolution de la condition de la femme aujourd'hui?

I – 1960-70: L'émergence du mouvement féministe

« Les premiers mouvements féministes, qui apparaissent dès la fin du XIX^e siècle, concentrent leurs actions dans le domaine du travail et des droits civiques. À travail égal, salaire égal, 5 revendiquent les ouvrières américaines et européennes qui commencent à créer leurs propres syndicats et à multiplier les grèves. Le second mot d'ordre des pionnières du siècle concerne la participation à la vie civique, qui passe d'abord 10 par l'obtention du droit de vote. La lutte est longue pour l'obtenir. Modernité oblige, c'est encore en Occident que naît, dans le sillage de 1968, la seconde génération du féminisme. L'heure est à la lutte du mouvement féministe pour le droit à 15 la contraception et à l'avortement dans les nombreux pays où l'une ou l'autre sont interdits. »

D'après Sophie Bessis, *Cent ans de féminisme*,
site www.unesco.org

1965 : les femmes mariées ont désormais le droit de travailler sans l'autorisation de leur mari, de gérer leurs biens ; elles peuvent ouvrir un compte en banque à leur nom et en disposer librement.

1967 : loi Neuwirth autorisant la pilule contraceptive.

1970 : l'autorité parentale¹ est désormais conjointe, c'est-à-dire partagée entre le père et la mère. Il n'y a plus de chef de famille.

1974 : loi Veil autorisant l'avortement.

1. Autorité parentale : capacité à prendre les décisions concernant les enfants.

Doc.2: Les lois qui ont fait évoluer la condition féminine dans les années 1960-1970

2. Quels domaines de la vie des femmes sont concernés par ces lois?

-Égalité civile

-Maîtrise de la fécondité

-Position au sein de la famille

Doc.1: Le féminisme au XX^e siècle

1. Quelles sont les revendications des femmes au XX^e siècle?

3. Quelles sont, à votre avis, les conséquences de ces lois pour la vie des femmes?

➤ Après 1968, le mouvement féministe prend de l'ampleur: les groupes féministes se multiplient, les manifestations de femmes envahissent les rues. Cela entraîne une véritable révolution de la condition féminine (loi autorisant l'IVG, obtention de l'égalité civile, entrée massive des femmes dans le monde du travail).

II – Des inégalités persistantes

L'ascension de Ségolène Royal représente un phénomène rare dans la politique française. Et, bien qu'elle rejoigne d'autres femmes influentes en Europe et dans le monde, presque partout dans le monde les femmes restent minoritaires en politique: en 2005, d'après les Nations Unies, seuls 16% des députés et sénateurs dans le monde étaient des femmes. [...]

Ce phénomène n'est pas limité à la politique. Les femmes sont peu représentées dans toutes les positions dirigeantes, aussi bien dans l'entreprise que dans la vie publique. [...] L'expression américaine pour décrire cet état de fait est parlante: les femmes sont enfermées sous un *glass ceiling*, un plafond de verre qui les empêche de parvenir au sommet.

Esther Duflo, «*femme et le plafond de verre*», Libération, 27 novembre 2006

Les postes à responsabilité sont aussi globalement réservés aux hommes. Un retard atypiquement français [...]: 52% des PME françaises n'ont aucune femme faisant partie de leur direction contre 34% dans le monde entier. [...] A titre d'exemple, 94% des entreprises philippines comptent au moins 1 femme au sein de leur équipe de direction. [...] Mais là-bas, comme partout ailleurs, et notamment en France, à même niveau de responsabilités, les salaires des femmes cadres asiatiques restent malheureusement inférieurs aux cadres masculins.

Guirec Gombert, «*Les entreprises préfèrent les hommes*», Le Figaro, 6 mars 2009.

Doc.3: Les femmes et les plafonds de verre

1. Que désigne l'expression « plafond de verre »?
2. Quels sont les domaines dans lesquels les femmes sont confrontées à un « plafond de verre »?
3. Quelle est la position de la France par rapport au reste du monde?

> Les inégalités persistent dans différents domaines:

- politique

- éducatif et professionnel (les femmes réussissent plus mais son encore trop peu nombreuses dans les filières scientifiques et techniques et représentent la moitié de la population active notamment dans le secteur tertiaire).

« “Fières d’être féministes” clamaient les représentantes de six organisation de jeunesse.

“Être féministe c’est rêver à d’autres formes de relations moins normées, plus libres, aux antipodes de la guerre des sexes. Nos mères et nos grand-mères ont remporté des victoires contre l’ordre établi, pourquoi pas nous ?” répètent-elles encore.

Leurs combats prioritaires sont ceux du quotidien. La nouvelle génération se bat pour l’égalité scolaire et professionnelle, pour des modes de garde d’enfant plus accessibles, pour un réel partage des tâches domestiques.

Le Monde, 8 mars 2000.

Doc.4: Le féminisme au XXIème siècle

4. Qu’est-ce qu’une féministe au XXIème siècle?

5. Que revendiquent-elles?

CONCLUSION

Les avancées sont multiples et touchent différents domaines.

Or, on ne peut toujours pas parler d'égalité réelle entre homme et femme. Au travail, les femmes souffrent encore de discrimination dans la progression de leur carrière et une inégalité salariale; elles sont moins représentées dans le monde politique; parfois même, par endroit, on assiste au retour du sexisme et du machisme.

Cela aboutit à la naissance de nouvelles associations qui entendent lutter contre toutes les violences faites aux femmes (physique, psychologique, verbale).

NOTION:

- Droits civils et politiques: ensemble des droits garantis par l'Etat à tous, en tant que personne privée (droits civils) et en tant que citoyen (droits politiques). Les droits civils incluent : droit à la liberté et à la sûreté, à la liberté de presse et de religion, à la liberté d'expression, de posséder et de gérer des biens.

Les droits politiques désignent le droit de voter et d'être élu.

- parité: égalité de représentation entre homme et femme dans toutes les assemblées élues

Séance 3 – ETUDE DE CAS: Le combat pour l'IVG de Simone Veil

Introduction:

Dans les années 70, l'interdiction de l'avortement est au cœur du débat public. La loi française interdit et punit l'avortement. La contraception n'est autorisée que depuis 1967 et l'avortement clandestin, par lequel les femmes risquent leur vie, reste la solution pour beaucoup.

Problématique:

Comment Simone Veil a-t-elle remporté le débat pour l'IVG?

**UNE JEUNE FILLE DE 17 ANS
VA ÊTRE JUGÉE
POUR AVOIR AVORTÉ**

Comme un million d'autres femmes en France chaque année, Marie-Claire a vécu le drame de l'avortement clandestin.

– PARCE QU'ELLE n'avait pas 3 000 frs. pour aller avorter confortablement dans une clinique de Genève, Londres ou même Paris,

– PARCE QU'ELLE est fille naturelle d'une mère célibataire employée de métro, qui a élevé toute seule ses trois filles,

– PARCE QU'IL N'Y AUCUNE ÉDUCATION SEXUELLE à l'école et que la contraception est sabotée en France (comme le reconnaît le député U.D.R. Neuwirth, auteur de la loi sur la contraception),

– PARCE QUE, comme toujours dans ces cas-là, elle s'est trouvée SEULE pour s'en sortir,

elle doit aujourd'hui revivre ce drame et subir le JUGEMENT À HUIS-CLOS d'une société qui est la véritable responsable de cette situation.

Nous, les femmes qui avons vécu cette situation, qui pouvons la vivre chaque mois, nous sommes solidaires de Marie-Claire.

**TOUTES ET TOUS
DEVANT LE TRIBUNAL DE BOBIGNY
CITÉ ADMINISTRATIVE**

**LE MERCREDI 11 OCTOBRE
À 9 HEURES**

Métro Église de Plantin - Puis autobus
jusqu'à Cité administrative

ASSOCIATION CHOISIR
174, RUE DE L'UNIVERSITÉ
PARIS 7^{EME}

- POUR LA CONTRACEPTION
- POUR LA SUPPRESSION DES TEXTES RÉPRESSIFS DE L'AVORTEMENT
- POUR LA DÉFENSE GRATUITE DE TOUS LES INculpÉS D'AVORTEMENT

Membres fondateurs

Jean ROSTAND de l'Académie Française
Simone de BEAUVOIR, Gisèle HALIMI
Christiane ROCHEFORT, Delphine SEYRIG

I – Avant 1974, un cadre légal répressif

Doc.1: Le tract pour Marie-Claire, octobre 1972

1. A quelle date ce tract est-il publié?

2. Qui en est à l'origine?

3. A l'occasion de quel événement?

Ce tract est publié lors du procès de Bobigny (octobre-novembre 1972) durant lequel on juge une adolescente de 16 ans, Marie-Claire, qui a avorté après avoir subi un viol de la part d'un camarade de son lycée.

4. A quelle action incite-t-il?

5. Quelles injustices dénonce ce tract? Quelles revendications porte-t-il? A quels textes répressifs fait-il référence?

Les injustices dénoncées sont:

-économique (pour avorter à l'étranger)

-sociale (ce sont les plus démunis et les plus isolées qui sont frappées)

-l'absence d'éducation sexuelle à l'école

-la cécité de la société et de la justice.

Il réclame:

-le droit réel à la contraception

-une modification de la législation sur l'avortement

-la gratuité judiciaire pour les inculpés d'avortement.

Il fait référence aux textes répressifs de 1920, de 1923 et de 1942 qui prévoient de lourdes peines contre les personnes qui favorisent la contraception et l'avortement.

Art. 1 – La fabrication et l'importation des contraceptifs sont autorisées dans des conditions fixées par un règlement d'administration publique.

Art. 3 – La vente des produits, médicaments et objets contraceptifs est subordonnée à une autorisation de mise sur le marché délivrée par le ministère des Affaires sociales. Elle est exclusivement délivrée en pharmacie [...]. La vente ou la fourniture de contraceptifs aux mineurs ne peut être effectuée que sur ordonnance médicale constatant le consentement écrit d'un des parents ou du représentant légal [...].

6. Quelle est la situation , au regard de la loi, des femmes qui souhaitent interrompre une grossesse dans les années 1960? Quel est l'apport de la loi Neuwirth?

> Au début des années 1960, une femme qui souhaite avorter est dépendante de sa situation sociale. Si elle a les moyens financiers, elle peut se rendre à l'étranger pour bénéficier d'une IVG. Si elle n'a pas ces moyens, elle est soumise à la loi qui considère l'avortement comme un crime. La loi Neuwirth est une première mesure préventive puisqu'elle autorise la vente de contraceptifs.

Doc.2: La loi Neuwirth, 1967 (extrait)

II – Un débat houleux

A – Sur la scène politique

[...] Une nouvelle loi est-elle vraiment nécessaire ? [...] La situation actuelle est mauvaise. Je dirais même qu'elle est déplorable et dramatique. Elle est mauvaise parce que la loi est ouvertement bafouée, pire même, ridiculisée. [...] C'est le respect des citoyens pour la loi, et donc l'autorité de l'État, qui sont mis en cause. Lorsque les médecins, dans leurs cabinets, enfreignent la loi et le font connaître publiquement, [...] lorsque des services sociaux d'organismes publics fournissent à des femmes en détresse les renseignements susceptibles de faciliter une interruption de grossesse, lorsque, aux mêmes fins, sont organisés ouvertement et même par charter des voyages à l'étranger alors je dis que nous sommes dans une situation de désordre et d'anarchie qui ne peut plus continuer. C'est à ce désordre qu'il faut mettre fin. C'est cette injustice qu'il convient de faire cesser.

Discours de Simone Veil, ministre de la Santé,
à l'Assemblée nationale, le 26 novembre 1974, 1^{re} séance.



Doc.3: Discours de Simone Veil à l'Assemblée nationale

1. Quel argument majeur est avancé par Simone Veil pour convaincre les députés d'adopter son texte de loi?

> C'est le fait que si la loi ne peut pas être respectée, l'autorité de l'Etat est mise en cause.

2. Quels sont les acteurs mis en difficulté par la loi en vigueur?

B – Dans la société

Je savais [...] que les attaques seraient vives [...] mais je n'imaginai pas la haine que j'allais susciter, la monstruosité des propos des parlementaires, ni leur grossièreté à mon égard. Une grossièreté inimaginable. Un langage de soudards. Car il semble qu'en abordant ce type de sujet, et face à une femme, certains hommes usent spontanément d'un discours empreint de machisme et de vulgarité. [...]

– Beaucoup d'allusions au nazisme...

– Oui, comme dans le courrier abondant que je recevais et qui contenait des dessins ignobles, des croix gammées et des propos antisémites*. Et certains mouvements d'extrême droite en ont profité. [...] Le seul fait d'oser faire référence à l'extermination des juifs à propos de l'IVG était scandaleux.

S. Veil, « Les hommes aussi s'en souviennent »,
entretien avec Annick Cojean, journaliste
au *Monde*, Éditions Stock, novembre 2004.

* S. Veil a été déportée en mars 1944 au camp de Ravensbrück, à l'âge de 16 ans.



Doc.4: Un combat difficile

3. Quels éléments montrent l'intensité des attaques contre la ministre de la Santé et la difficulté de sa tâche?

III – L'adoption du texte de loi

Les débats se déroulèrent entre le 26 novembre et le 19 décembre 1974.

Les députés adoptèrent le texte de loi le 20/12 par : 284 voix pour, 189 contre, dont : UDR (droite) : 55 pour, 89 contre; R.I. (droite) 17 pour, 49 contre; Non-inscrits : 7 pour, 12 contre; tous les socialistes (sauf 1); tous les communistes.

Celle-ci autorisait, pour 5 ans, l'avortement sous certaines conditions. La loi sera reconduite à titre définitif le 30 novembre 1979. Le remboursement de L'IVG est voté en 1982.

Doc.4 : Les débats et le vote de la loi

Le texte est présenté par la ministre d'un gouvernement de droite.

1. Quelle fut la durée des débats?

2. Comment se répartissent les voix de la majorité (de droite) et celle de l'opposition?

> Le vote ne recouvre pas les clivages traditionnels entre droite et gauche. En effet, les voix de droite sont divisées, la majorité des députés de droite se révèle contre la loi. Si le texte est adopté par 284 voix contre 189, c'est grâce aux voix des députés de gauche, socialistes et communistes, qui ont tous (à l'exception d'une voix, celle d'un socialiste), voté pour la libéralisation de la loi sur l'avortement.

CONCLUSION

Comment Simone Veil a-t-elle remporté le débat pour l'IVG?

**La situation
concernant
l'avortement:**

Le principe de la loi:

Avorter est un crime

La réalité:

De nombreuses femmes avortent clandestinement. Les tribunaux sont rarement saisis.

La loi est bafouée.

Le débat

L'argumentation de la ministre

Il faut changer la loi, car son non-respect met en cause l'autorité de l'Etat.

L'attitude de certains de ses adversaires

Attaques indignes contre la ministre. L'avortement est comparé à l'extermination des Juifs par les Nazis.

La durée des débats

24 jours

Le vote

189 voix contre
284 voix pour

-Nombreux opposants à droite

-Vote quasi-unanime de la gauche

Le résultat

Une loi pour

5 ans

Une reconduction définitive en

1979

CONCLUSION DE LA SEQUENCE

*Quelles évolutions ont connues les femmes depuis la fin du XIXème siècle?
Par quels moyens y sont-elles parvenues?*

INEGALITES (fin du XIXème siècle)	LUTTES (XXème siècle) Naissance du féminisme	L'EGALITE? (XXIème siècle)
<p>Femmes mineures au regard de la loi</p> <ul style="list-style-type: none">-Essentiellement cantonnées aux rôles de mère et de ménagère-Salariat féminin peu développé	<ul style="list-style-type: none">-Pour l'égalité civile et politique (1920-1960)-Pour l'accès à l'instruction-Pour l'émancipation des femmes (1960-70): révolution sexuelle (contraception en 1967, avortement légal en 1974)-Pour l'égalité dans le monde du travail (1980-2000)-Pour l'égalité dans la représentations politique (loi sur la parité en 2000)	<p>-La condition féminine s'est nettement améliorée</p> <p><u>MAIS</u></p> <ul style="list-style-type: none">-des inégalités persistent (salaires, plafond de verre, parité non respectée)-des stéréotypes à la vie dure: maintien des rôles traditionnels (tâches ménagères, éducation des enfants, filières masculine ou féminine, ...) <p>Sexisme, machisme et violences envers les femmes se maintiennent</p>